



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E202843

VALABLE JUSQU'AU 14/05/2026

ÉDITÉ LE 22/05/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2009

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2025  
3 000

Raison sociale : CONCEPT DESIGN BAT

209 RUE DU BOIS  
59200 TOURCOING

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LILLE

Siret : 514 724 806 00039

Code NACE : 7010z

Numéro caisse de congés payés : 3828550-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 159586344 r

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 159586344 r

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Téléphone : 06 64 28 72 17

Portable : 06 64 28 72 17

Fax :

Site Internet :

E-mail : yohann.phulpin@yahoo.fr

Responsabilité légale :

PHULPIN YOHANN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                                                         | * Date d'attribution |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5911 PROB | Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante) | 15/05/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                          | Date d'attribution |
|-------------------------------------|--------------------|
| o Panneaux solaires photovoltaïques | 15/05/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENTEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.